



CASA GENERALIZIA CARMELITANI SCALZI
CORSO D'ITALIA, 38
00198 ROMA

Rome, le 28 mars 2020

Chers frères et sœurs de l'Ordre Séculier

En ce jour où nous fêtons le 505^{ème} anniversaire de la naissance de la Sainte Mère Teresa, je vous salue en souhaitant que *Jésus et la grâce du Saint-Esprit soient avec vous*, selon les mots avec lesquels Thérèse commençait ses lettres.

Cet anniversaire nous rappelle les grands dons que le Seigneur nous a accordé par la *Madre*, dont cette année-ci nous ferons aussi mémoire du 50^{ème} anniversaire du Doctorat, proclamé par saint Paul VI le 27 septembre 1970. La Lettre apostolique *Multiformis sapientia Dei*, que je vous invite à ré/lire et méditer, reconnaît que Teresa « a toujours été exaltée, tant pour les événements extraordinaires de sa vie que pour les vertus rares de son âme et pour la perspicacité de son esprit », et vénérée comme « guide et maîtresse très sûre, par les docteurs en sciences sacrées. » Comme Thérèse elle-même l'a écrit, le souvenir de ce qui « nous a été donné et qui est maintenant à nous, est la force qui nous pousse à aimer le Donateur » de tant de dons (cf. *Vie* 10,5). Par conséquent, en reconnaissant les dons reçus de la bonté de Dieu dans la vie de nos Saints, dans l'histoire de notre Ordre, ainsi que dans l'histoire personnelle de chacun de nous, tout cela nous invite à Le remercier et à saisir les signes de sa Présence vivante, fidèle et opérante dans les événements de notre temps.

Dans ce contexte, je voudrais mentionner un autre événement important, qui eut lieu il y a 20 ans: le 2^{ème} Congrès international de l'OCDS, à San Juan de los Lagos (Mexique), du 31 août au 7 septembre 2000.

En faisant mémoire de cet événement, je voudrais tout d'abord remercier tous ceux qui y ont collaboré, tant dans l'organisation que dans son déroulement, en particulier le Fr. Aloysius Deeney OCD (Délégué Général de l'OCDS), Irma Estrada Franco OCDS (Secrétaire Générale de l'OCDS) et les membres de l'OCDS du Mexique.

Deuxièmement, après un bref rappel du déroulement du Congrès, je voudrais énumérer certains de ses fruits, en offrant quelques réflexions afin que vous puissiez poursuivre votre chemin à la suite de Jésus selon le charisme du Carmel thérésien, avec cette attitude chère au cardinal - et maintenant Saint - John Henry Newman : « Pour vivre, il faut changer, et être parfait signifie avoir changé plusieurs fois. »

Le 2^{ème} Congrès International

Dans la Lettre aux participants au Congrès (du 23 septembre 1999), il était dit que « le thème et le but du Congrès seront la révision de la Règle de vie [de 1979], avec une attention particulière portée aux responsabilités et aux dons des laïcs dans l'Ordre et dans l'Église, tels qu'ils sont exprimés dans *Christifideles laici*, dans *Vita Consecrata* et dans d'autres documents de l'Église. »

Cet objectif répondait à ce qui avait été demandé lors du 1^{er} Congrès international de l'OCDS de 1996 (Rome) et dans les conclusions opérationnelles du Chapitre Général OCD de 1997 : « L'Ordre Séculier devrait être promu et soutenu dans les diverses Circonscriptions de l'Ordre, conformément à la diversité des situations. En particulier, il faut songer à la révision de la *Règle de vie* du point de vue des laïcs » (n. 107.a).

Le 2^{ème} Congrès, qui a rassemblé environ 250 délégués laïcs et religieux, avait pour devise: *Un seul Ordre avec le même charisme*. Par ces mots, on voulait souligner que l'unique charisme de l'Ordre est vécu d'une manière différente par les frères, les moniales et les séculiers, et que par une solide formation sur l'identité des laïcs de l'Ordre, - fondée sur la doctrine de nos Saints Pères fondateurs - l'essence de leur mission jaillit aussi, celle de témoigner de l'amitié avec le Christ et avec nos frères au milieu du monde.

Quelques fruits du Congrès

Un premier fruit du 2^{ème} Congrès a été la création d'une *Commission internationale* composée de 10 membres de l'OCDS de nationalités différentes. L'objectif était de travailler à la rédaction des nouvelles Constitutions. La Commission était coordonnée par le Délégué Général et devait tenir compte des contributions du 1^{er} Congrès International et des propositions des groupes de travail du 2^{ème} Congrès, ainsi que des autres contributions envoyées par les Provinces. Le travail de rédaction a duré 3 ans ; en 2003 le projet des nouvelles Constitutions de l'OCDS a été présenté au Chapitre Général d'Avila. Ce brouillon a ensuite été révisé par le Définitoire Général et finalement envoyé au Saint-Siège, qui l'a approuvé en juin 2003.

Les nouvelles Constitutions se sont enrichies de l'insertion du texte de la Règle de Saint Albert. Un ajout important car la Règle est l'inspiration primordiale commune à tous : les frères, les moniales et les laïcs. Cela a été confirmé par l'inclusion dans les Constitutions de l'affirmation selon laquelle *les laïcs de l'OCDS sont membres de l'Ordre*, au même titre que les frères et les moniales (cf. *Proem.* et art. 1) ; les Carmes séculiers vivent le charisme de Thérèse de Jésus et de Jean de la Croix dans le monde et enrichissent la vie consacrée (frères et moniales OCD) par leur sécularité.

Un défi auquel nous devons peut-être encore faire face dans les Circonscriptions est que l'expérience du charisme du Carmel thérésien pour l'OCDS devrait se concrétiser principalement dans les milieux de la famille, du travail et des autres engagements au cœur du monde. C'est là qu'il faut vivre et offrir le témoignage du Dieu vivant, qui veut entretenir une relation amicale avec chaque être humain créé à son image et à sa ressemblance. Malheureusement, on se rend compte qu'il y a encore des membres de l'OCDS qui ne vivent leur vocation que dans les sacristies des monastères ou des couvents, sans véritable « contagion » du charisme au monde qui les entoure.

Un autre fruit du Congrès a été la clarification de *l'identité des laïcs dans l'Ordre*. Votre vocation est à la fois contemplative, laïque et apostolique, ce qui suppose l'engagement quotidien à intégrer ces trois éléments-clés. Cette identité amène avec elle la conscience d'avoir des éléments communs du charisme thérésien avec les autres branches, avec lesquelles collaborer dans une interdépendance qui respecte les différences, les autonomies légitimes et l'identité vocationnelle de chacun.

L'autonomie de l'OCDS doit être bien comprise. Elle concerne le gouvernement selon les Constitutions et les Statuts particuliers, mais aussi la formation. L'accompagnement des frères, dont l'OCDS dépend juridiquement pour des raisons historiques (cf. Const. 41; Ratio 19; cf. Const. 2), devrait favoriser la maturité de l'identité laïque dans l'Ordre et les relations fraternelles de collaboration, dans le respect mutuel de l'autonomie de chacun.

Un troisième fruit du Congrès a été l'accent mis sur la nécessité de *participer à la mission et à l'apostolat de l'Église et de l'Ordre, en tant que partie intégrante de l'identité vocationnelle du laïc de l'OCDS*. L'Église demande cela dans les documents du Concile Vatican II, dans *Christifideles laici* (1988) et dans *Vita Consecrata* (1996). Cette dimension a été quelque peu sous-estimée et cachée en raison d'une vision réductrice de la contemplation. Par contre, nous savons que le fruit d'une authentique prière contemplative est le service aux autres, l'engagement pour faire éclore de « bonnes œuvres » (cf. Sainte Thérèse, 5M 3,11; 7M 4,6) conformément à ses propres capacités et talents pour

le bien de l'Église, de l'Ordre et de la société, comme Thérèse et Jean de la Croix l'ont fait (cf. Const. 26).

À ce sujet également, aujourd'hui encore il y a malheureusement des malentendus et beaucoup pensent qu'il suffit d'aller aux réunions communautaires pour quelques pratiques dévotionnelles, pour une réflexion ou une conférence, mais sans un engagement réel et concret de service dans les activités de l'Ordre ou de l'Église dans laquelle on vit. Cela est peut-être dû à une formation faible, qui ne tient pas compte de ce que les Constitutions recommandent: « Au cours des trois dernières années de la formation initiale, il y aura une étude plus approfondie de l'Écriture, des documents de l'Église, des Saints de l'Ordre, de la prière et de la manière de *devenir capables de participer à l'apostolat de l'Ordre...* » (n. 36 d).

Pendant le Congrès - comme il apparaît d'ailleurs dans les Constitutions - l'importance de l'organisation des *Conseils provinciaux* dans les Circonscriptions de l'Ordre a été soulignée (cf. *Constitutions* 57). Leur mission spécifique est de préparer les Statuts de la Circonscription et de coordonner les initiatives d'apostolat et de formation dans les Communautés. En ce sens, de nombreuses Circonscriptions ont organisé et développé l'OCDS avec un grand zèle et ont collaboré pour accroître la prise de conscience de l'identité laïque dans l'Ordre et une autonomie mature ; elles ont grandi en nombre de membres, en organisation interne et en formation, en développant également la communion entre les Communautés. Dans d'autres pays ou Circonscriptions, malheureusement et pour diverses raisons, il n'y a pas eu de progrès en cette direction. Le Conseil provincial n'a pas agi comme un organe de communion et d'animation tant pour la vie des Communautés que pour les relations avec les frères et les moniales. À cet égard, nous avons tous encore un bon bout de chemin à faire selon le principe de la synodalité, comme je l'ai mentionné dans la lettre de l'année dernière.

Enfin, comme fruit plus récent du Congrès, en 2009 a été publiée la *Ratio Institutionis* de l'OCDS, qui propose les principes directeurs pour la formation des laïcs du Carmel thérésien, réaffirmant la nécessité d'une formation solide qui permette d'affronter un parcours vocationnel et le service dans la mission, animés par l'esprit de nos Saints. Plus récemment, l'aspect de la communion fraternelle a été mis en évidence dans l'OCDS, avec l'inclusion du chapitre sur la communion fraternelle (3 B) et du paragraphe sur Saint Joseph (31 a). Ce qui était essentiel dans l'OCDS a donc été complété dans les documents, en définissant votre identité, vos objectifs et vos buts en tant que membres laïcs de l'Ordre.

Chers frères et sœurs de l'OCDS,

par ce mémorial du 2^{ème} Congrès international de l'OCDS et le rappel de certains de ses fruits, ainsi que par la commémoration d'un événement important dans l'histoire de l'OCDS, je voudrais avec vous remercier le Seigneur pour ses dons. En même temps, cela nous pousse à grandir spirituellement, surtout dans une expérience vivante de la charité, pour répondre avec amour à l'Amour infini de la Sainte Trinité (cf. Jean de la Croix, *Cantique* 38, 2-4).

Je vous exhorte à connaître de plus en plus vos documents, en particulier les Constitutions, pendant la formation initiale mais aussi au fil de la formation permanente. Souvenez-vous toujours qu'un charisme dans l'Église est un don du Saint-Esprit ; c'est une réalité vivante et dynamique qui doit être constamment cultivée et rendue féconde, sinon elle pourrira. Et c'est là, dans les documents de l'OCDS, que vous trouvez les éléments essentiels du charisme du Carmel thérésien adaptés à votre vie laïque. Face aux nombreux engagements et aux changements rapides de notre monde post-moderne, nous risquons souvent de perdre nos racines et d'oublier qui nous sommes. Le fait de revenir de temps en temps aux Constitutions et aux écrits de nos Saints, vous confirmera dans une doctrine sûre qui vous permet de marcher avec constance et enthousiasme sur les routes du monde.

Je demande au Seigneur de vous éclairer, afin que vous continuiez à être fidèles aux éléments essentiels de la vocation propre au Carme séculier. La lumière et la force qui découlent de la prière en

tant qu'amitié avec le Seigneur et relation fraternelle avec les frères et sœurs vous permettent de répondre aux défis et aux besoins de vos réalités personnelles, familiales et communautaires.

Je confie également à votre prière fraternelle et filiale le dernier Définitoire Extraordinaire de ce sexennat, qui aura lieu au mois de septembre à Mexico, ainsi que les travaux préparatoires du Chapitre Général qui se tiendra en mai 2021.

Je souhaite une Sainte Pâques de Résurrection à chacun de vous, à vos familles et communautés. Que la contemplation du Christ Ressuscité vous comble de paix et de joie (cf. *Chemin de perfection* 26, 4). Marie, *Regina cœli*, vous accorde la joie de son Fils vivant pour toujours.

Fraternellement



fr. Saverio Cannistrà
Fr. Saverio Cannistrà OCD
Supérieur Général

PS - Je voudrais encore adresser à vous, membres de l'OCDS et à vos proches, un mot de proximité, de réconfort et d'espérance en ces moments d'épreuve à cause du Covid-19. Une situation inattendue, rapide et enveloppante qui nous fait expérimenter la fragilité et la précarité humaine, physique, psychologique, économique et surtout nous amène à réfléchir sur notre relation avec Dieu, avec les autres et avec la nature.

Évidemment, notre premier devoir est de nous conformer aux dispositions des autorités civiles et ecclésiastiques pour éviter de nous exposer à la contagion et de mettre en danger notre famille et les personnes qui nous entourent.

Je sais que vous devez relever de nombreux défis, en particulier de ne pas pouvoir travailler pour subvenir aux besoins de la famille ; ceux qui ont des enfants et des personnes âgées à la maison doivent gérer leurs besoins en matière de soins et d'éducation dans des espaces restreints, ce qui crée également des tensions et requiert de sacrifices. D'autres, par contre, vivent la solitude et l'isolement, enfermés à la maison sans possibilité de recevoir de visites. Ce sont des situations qui demandent beaucoup d'équilibre, une grande patience et l'engagement quotidien à vivre harmonieusement et paisiblement avec les autres. Décidément, c'est un moment propice pour exercer les vertus thérésiennes.

Aujourd'hui, nous voulons à juste titre nous équiper de dispositifs de protection contre la contagion, mais il est également important de revêtir l'armure dont notre Règle parle, les "armes des vertus, en vivant une vie intense de foi, d'espérance et de charité" (CC 6 f), en faisant confiance en Dieu, qui permet l'épreuve mais ne nous y abandonne pas. Nous nous souvenons constamment des paroles d'Isaïe, citées dans notre Règle: "Dans le silence et dans l'espérance, sera votre force" (Is 35,15; Règle de St. Albert, 21).

Profitons de cette période d'impuissance apparente pour prier, lire, nous former, renforcer les relations familiales, afin que la nécessité se change en vertu, comme la Sainte Mère Thérèse disait souvent (cf. *Chemin* 32.4; 5 M 3.7 ; 6 M 5.2). Intensifions la prière, en demandant à la miséricorde du Seigneur de mettre fin à cette pandémie et à d'autres maux ; qu'Il donne de la force à tous ceux qui sont impliqués dans la lutte contre le virus et dans l'assistance aux malades.